

Reflots

N°230



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Février 2019



Les derniers vœux de Pierre Herrero aux Pénivauxois

Dans ce numéro...



Grand débat national, réunion publique le 15 février p.4



Happy Pales et Conseils : ses bulletins sont bien notés p.5



L'association des chiens guides d'aveugles a besoin de vous p.6



Bienvenue aux nouveaux habitants

C'est à l'Arcature que Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, et ses collègues élus ont accueilli samedi 12 janvier les nouveaux habitants qui se sont installés dans notre commune dans le courant de l'année 2018. Cette sympathique réception, à l'occasion de laquelle Pierre Herrero a mis en avant les nombreux atouts de Vaux-le-Pénil, s'est achevée par le partage de la galette des rois accompagnée du verre de l'amitié.



Magie de Noël à Romain Rolland maternelle

Plutôt que de travailler chacune dans leur classe sur le thème de Noël, les enseignantes de l'école maternelle Romain Rolland et les ATSEM ont choisi en fin d'année dernière d'unir leur créativité et celle des élèves. Maisonnettes, guirlandes, sapins ou encore petits personnages ont tous été réalisés à partir d'objets de récupération apportés par les enfants. Le décor éphémère ainsi créé a surpris et émerveillé les parents invités à le découvrir à la veille des vacances scolaires.



350 sapins de Noël collectés

Début janvier, les services techniques municipaux ont, pour la troisième année consécutive, organisé sur deux semaines la collecte des sapins de Noël. Une initiative pratique et utile pour nos concitoyens puisque quelque 350 sapins ont été ainsi récupérés dans les rues de notre commune.



Téléthon 2018 : Vaux-le-Pénil au top !

Les Pénivauxois ont résolument pris le contrepied de la tendance nationale qui affichait en décembre dernier des promesses de dons en baisse pour le Téléthon. À l'issue de la grande soirée organisée avec le soutien du service municipal des sports le 7 décembre à la Buissonnière, qui clôturait une semaine d'initiatives variées menées en différents endroits de la ville, la recette s'élevait à 5 936 euros contre 4 089 euros en 2017, soit une progression des dons de près de 50% ! Jeudi 17 janvier à l'Arcature, Anselme Malmassari, premier adjoint au maire et Corinne Magnifico, coordinatrice du Téléthon, ont rendu un vibrant hommage aux bénévoles associatifs et aux généreux donateurs pénivauxois



Jeunes et solidaires

Dans le cadre des projets qu'ils mènent au long de cette année scolaire, les membres du Conseil Municipal de Jeunes de Vaux-le-Pénil ont récolté, vendredi 21 décembre, des denrées alimentaires qu'ils ont remises à l'antenne locale du Secours Populaire mi-janvier. Une initiative solidaire et bienvenue qui bénéficiera à celles et ceux de nos concitoyens qui en ont le plus besoin.



Lac menacé, public passionné

Salle comble une nouvelle fois à l'Arcature où un public nombreux et attentif est venu écouter samedi 19 janvier la conférence donnée par Bernard Corbel, ingénieur hydraulicien à la retraite, sur l'avenir menacé du lac cambodgien Tonle Sap. Acteur du projet PAAGERA (Projet pour l'Amélioration de l'Assainissement et de la Gestion des Eaux dans la Région d'Angkor), Bernard Corbel est également bien connu dans notre commune pour son expertise des crues de la Seine, auxquelles il consacrera prochainement un ouvrage.



Rétrospective Patrick Lecouffe

Mi-janvier, l'Arcature a abrité une rétrospective des dessins architecturaux de Patrick Lecouffe. Une trentaine d'œuvres, du calvaire d'un village cévenol à l'église Saint Michel de Bordeaux en passant par la cathédrale de Montpellier sans oublier le château de Vaux-le-Pénil, ont ainsi été exposées, saluées lors du vernissage par Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, et Henri de Meyrignac, adjoint chargé de la culture.

Les derniers vœux de Pierre Herrero aux Pénivaugeois

Émotion palpable samedi 19 janvier à la Buissonnière où le maire présidait sa dernière cérémonie des vœux du conseil municipal à la population.



« J'ai exercé le plus beau des mandats » a déclaré Pierre Herrero, entouré des membres du conseil municipal

Plus de 700 personnes ont assisté, samedi 19 janvier à la Buissonnière, à la dernière présentation par Pierre Herrero des vœux du conseil municipal à la population. Ce dernier a en effet annoncé début janvier via une lettre distribuée dans tous les foyers sa décision de démissionner de son mandat de premier magistrat de notre commune. Entouré de tous ses collègues élus, face à une assemblée particulièrement attentive, il a réaffirmé le bonheur qui a été le sien d'exercer le mandat de maire, « le plus beau des mandats », depuis 2012 après avoir été élu conseiller municipal en 2001, puis avoir occupé le poste de premier adjoint au maire de 2008 à 2012.

Une décision prise « en pleine conscience »

« Je mesure pleinement, plus encore à l'heure où je m'exprime pour la dernière fois devant vous, la chance qui m'a été donnée, d'accéder à une si belle fonction dans une ville à laquelle je suis et demeure profondément attaché. Une ville qui m'a adopté et que j'ai adoptée » confiait-il. Pour « formidable » qu'elle est, la fonction de maire est également des plus prenantes, car comme le soulignait Pierre Herrero, « être maire, c'est l'exigence du progrès en partage et de l'harmonie préservée, de la vision à long terme et de la vigilance de chaque instant, de l'horizon collectif et de l'attention à chaque être. » Un tel engagement requiert une énergie qui « force est de reconnaître qu'en ce qui me concerne, s'est éteinte au fil du temps. C'est donc en pleine conscience que j'ai pris ma décision. » Une décision motivée de surcroît par l'intime conviction que la vitalité démocratique passe par un renouvellement régulier des responsables politiques.

« Sentiment du devoir accompli et de la parole tenue »

« À l'heure de rendre mon écharpe, j'éprouve beaucoup d'émotion. Mais sans forfanterie ni fausse modestie, j'ai le sentiment du devoir accompli » disait Pierre Herrero en détaillant, au nom de la majorité, les principales actions engagées depuis 2012, de la réduction de la dette de la Ville de 14 à 9 millions d'euros au lancement du plan école en passant par l'amélioration de la sécurité routière, le déploiement de la fibre optique, la rénovation de nombreux bâtiments publics, la création du service intergénération ou encore le lancement de la réhabilitation du réseau d'éclairage public. Le maire abordait ensuite les grandes lignes du budget 2019, qui prévoit notamment la rénovation des places Duvauchelle et de la mairie, la réalisation dans quelques semaines d'une nouvelle aire de jeux dans le parc François Mitterrand et la finalisation des cheminements piétons, la création d'une plate-forme de traversée sécurisée aux abords du centre commercial du Moustier, la 3^e étape du plan école avec, entre autres actions, la rénovation des cours des écoles maternelles et la reprise de l'étanchéité du groupe scolaire Romain Rolland... Une année qui sera également marquée par le début de la reconstruction du collège la Mare aux Champs et l'ouverture de la maison médicale sur l'ancien site Atryos.

Convictions partagées

Avant de clore son discours, Pierre Herrero tenait à partager quelques convictions fortes et défis à relever dans l'avenir, à l'exemple de l'attention accrue à porter à l'enfance et la petite enfance - « la puissance publique a le devoir crucial de gommer du mieux qu'elle peut, par les structures qu'elle bâtit et par les initiatives qu'elle prend, les inégalités sociales, économiques et culturelles » -, à l'école publique - « rénover les bâtiments, offrir un meilleur cadre de vie et de travail aux élèves, aux enseignants et aux ATSEM constitués, nous le savons, un moyen complémentaire et nécessaire d'accroître les chances de réussite scolaire » -, à nos concitoyens les plus âgés - « dont les revenus s'avèrent parfois modestes et pour lesquels il nous faut nous atteler à la création dans les meilleurs délais d'une résidence sociale qui leur sera réservée » - et à la transition écologique - « c'est un chantier ambitieux, prometteur mais surtout vital qui s'ouvre à nous. »



Les élus des conseils municipaux d'enfants et de jeunes ont présenté leurs projets

Enfin, Pierre Herrero tenait à remercier celles et ceux qui lui ont adressé « les multiples témoignages d'affection qui me touchent en plein cœur. Au final, ils constituent la plus belle des récompenses et le plus grand des encouragements à continuer à œuvrer pour l'intérêt général sous d'autres formes. » Une conclusion saluée par de longs et nourris applaudissements.



Les professeurs du Conservatoire ont offert une prestation remarquable

Élection du nouveau maire : Henri de Meyrignac soutenu par la majorité municipale

À l'heure où ce numéro de *Reflets* était mis sous presse, le conseil municipal devant désigner le nouveau maire de Vaux-le-Pénil ne s'était pas encore tenu. Ainsi que l'a annoncé Pierre Herrero dans son discours, la majorité municipale présentera la candidature d'Henri de Meyrignac, actuel adjoint chargé de la culture. « Une candidature que je soutiens sans réserve. Il saura, j'en suis sûr, rassembler notre équipe et préparer l'avenir » a déclaré Pierre Herrero. *Reflets* reviendra dans son édition de mars sur cette élection qui fera par ailleurs et en amont l'objet d'une publication sur le site Internet de la Ville www.mairie-vaux-le-penil.fr

Les médailles de la Ville

Comme il est de tradition, la cérémonie des vœux s'est terminée par la remise des médailles de la Ville aux bénévoles du tissu associatif pénivaugeois et aux personnes ayant contribué au rayonnement de notre commune.

Médaille de Bronze : Josette Chapusot (Gymnastique Volontaire), Jacques Cuzol (FNACA), Laurent Fouchy (Association de la Ferme des Jeux), Jean-Pierre Gicquel (Comité des Fêtes), Daniel Gourdet (auteur du livre "Vaux-le-Pénil et moi"), Françoise Gruslin (Familles Laiques, Comité des Fêtes), Christine Mac Niel (Club Rencontres).



Médaille d'Argent : Véronique Chartier (Gymnastique volontaire), François Colombani (commémorations centenaire Grande Guerre), Alain Hiron (FNACA), Christine Lavalée (coauteure du livre "Vaux-le-Pénil dans la Grande Guerre"), Corinne Magnifico (coordonnatrice du Téléthron), Johnny Triquet (Vaux-le-Pénil Athlétisme), Jean François Venti (Chorale Chanterelle et Piano en Chœur).

Médaille d'Or : Bernadette Diais (Familles Laiques), Jacques Gallet (La Carte Briarde), Nicole Pesty (Club Rencontres), Rina Ziraldo (Comité de Parrainage et Secours populaire).

Grand débat national

Réunion publique au Manège de la Ferme des Jeux vendredi 15 février à 20h.



Dans le cadre du grand débat national lancé mi-janvier par le Président de la République, la Ville de Vaux-le-Pénil organise, vendredi 15 février à 20h au Manège de la Ferme des Jeux, une réunion publique à l'occasion de laquelle nos concitoyens pourront exprimer leurs attentes, revendications, propositions à l'endroit du Gouvernement. La synthèse des échanges sera ensuite transmise à la mission du grand débat national. Les échanges porteront prioritairement sur les thèmes suivants : démocratie et citoyenneté, transition écologique, organisation de l'Etat et des services publics, fiscalité et dépenses publiques. Mais tout autre thème que les participants jugeront utile d'aborder sera bien

entendu pris en compte. Par ailleurs, le cahier de doléances mis à la disposition du public en mairie de Vaux-le-Pénil restera jusqu'au 1^{er} mars. Les remarques et suggestions qui y auront été formulées seront elles aussi transmises à la mission du grand débat national. Enfin, un compte rendu des propositions portées par les Pénivauxois et les Pénivauxoises sera publié dans l'édition de mars de votre magazine *Reflets*.

Hommage aux médaillés et retraités de la Ville



À l'occasion des vœux des élus au personnel communal organisés vendredi 11 janvier au Manège de la Ferme des Jeux, le maire Pierre Herrero a eu le plaisir de remettre à plusieurs agents la médaille d'honneur communale et de saluer le départ de celles et ceux ayant fait valoir leurs droits à la retraite en 2018. **Ont pris leur retraite :** Laurent Hay, Agnès Hercule, Claudine Héret, Yamina Mebarek, Patricia Licini, Laurence Quatrain, Annick Scapin, Évelyne Théveny. **Médaille d'argent (20 ans) :** Claudette Brollet, Latifa Dghoughi, Agnès Gbaguidi, Sabine Gonthier, Juan Gonzalez, Yoann Haménon, Pascal Jacob. **Médaille de vermeil (30 ans) :** Laurent Hay, Claude Jarron, Évelyne Théveny. **Médaille d'or (35 ans) :** Claudine Héret, Patrick Méheut.

Permanence juridique des droits des femmes et des familles

Une juriste du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) assure une permanence uniquement sur rendez-vous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois, de 9h à 12h, à la Mairie Annexe - service social et logement - 22 rue Germain Siraudin à Vaux le Pénil. Les entretiens sont gratuits et confidentiels. La juriste vous informe et vous oriente sur le droit de la famille et des personnes (mariage, PACS, divorce, filiation, autorité parentale, obligation alimentaire, tutelle/curatelle, succession...), le droit pénal (violences conjugales, infractions), le droit du travail, le droit des biens, le droit de la consommation.

Pour tout renseignement et pour la prise de rendez-vous, s'adresser à l'Accueil de l'Arcature, 1 rue Charles Jean Brillard, Vaux-le-Pénil - Tél. : 01 64 71 51 46.

À l'Arcature en février

Au programme des activités proposées à l'Arcature en février par les équipes de l'intergénération, de la bibliothèque et de la ludothèque figurent bien sûr, Chandeleur oblige, la confection et la dégustation de crêpes auxquelles vous êtes conviés mercredi 13 février de 10h à 14h. Quelques semaines avant l'arrivée officielle du printemps, l'atelier jardinage organisé mercredi 20 février de 15h30 à 17h30 sera consacré à la réalisation de semis. Toujours dans le cadre des Mercredis de la Bricole, vous pourrez mercredi 27 février de 15h30 à 17h30 revisiter à la mode déco la fabrication d'attrape-rêves amérindiens, réputés pour retenir les cauchemars avant leur destruction par le lever du soleil. Les mardis 5 et 19 février de 10h à 11h, les ateliers jeunes parents seront consacrés pour le premier à une déclinaison ludique autour du transvasement de différentes matières et pour le second à des activités créatives sur le thème de la grenouille météo. Enfin, jusqu'au 20 février, les visiteurs de l'Arcature pourront apprécier les très belles photos de Yannick Cordemy grâce à l'exposition "Chasseur de brume, une promenade dans les nuages" présentée dans le hall.

Le programme complet des activités et animations proposées à l'Arcature est disponible aux accueils municipaux et sur le site Internet de la Ville (www.mairie-vaux-le-penil.fr, rubrique Solidarité-Intergénération / Intergénération). Renseignements et inscriptions au 01 64 71 51 46 et intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr



Service public : votre avis compte



Jusqu'au 1^{er} mars, une borne interactive installée à l'entrée de la mairie principale, 8, rue des Carouges, offre la possibilité aux administrés de donner leur avis sur la qualité de l'accueil par les services municipaux. Mis à disposition par l'AFNOR (Association française de normalisation), cet équipement complète les outils d'évaluation mis en place depuis de nombreuses années afin d'améliorer continuellement la qualité du service apporté à nos concitoyens.

En bref

Décès de Pierre François. C'est avec tristesse que nous avons appris le décès le 10 janvier dernier dans sa 88^{ème} année de Pierre François, qui présida aux destinées du Comité de Jumelage d'avril 1999 à juin 2007. À sa famille et à ses proches, nous adressons nos très sincères condoléances.

Communiqué du Conseil municipal d'enfants. La commission Intergénération du CME de Vaux-le-Pénil adresse le communiqué suivant aux habitantes et habitants de notre commune : « *Nous cherchons des personnes intéressées à venir à l'Arcature pour partager des moments de lecture entre adultes et enfants. Nous, les enfants, aimerions lire des histoires à nos aînés et pourquoi pas profiter de lectures faites par eux. Si vous êtes intéressé(e)s par notre projet, avoir un peu de compagnie le temps d'une histoire, merci de donner vos coordonnées au 01 64 71 51 43.* »

Banquet du Comité de Parrainage. Le traditionnel banquet du Comité de Parrainage à destination des Pénivauxoises et des Pénivauxois âgés de 70 ans et plus se déroulera dimanche 31 mars à partir de 12h30 à la Buissonnière. Les inscriptions auront lieu les mercredis 27 février et 6 mars de 14h à 17h à la Maison des Associations.

Portes ouvertes au lycée Simone Signoret. Elles auront lieu samedi 16 février de 9h à 13h afin de mieux faire connaître les filières enseignées (générales, technologiques, professionnelles et métiers techniques et industriels). Un forum de l'orientation post bac sera également organisé en présence d'anciens élèves de l'établissement. Renseignements au 01 60 68 24 64.

Dégâts dus à la sécheresse. Les personnes qui constatent des dégâts - fissures par exemple sur leur habitation ou leur clôture - qu'elles pensent dus à la forte sécheresse estivale sont invitées à transmettre un dossier (courrier explicatif et photos) au service de l'urbanisme de la Ville (dans les locaux des services techniques, rue de la Justice - 01 64 10 46 96 - urbanisme@mairie-vaux-le-penil.fr) d'ici au 29 mars 2019. Les dossiers seront ensuite transmis en préfecture. Il reviendra aux services de l'Etat de déterminer s'il y a lieu ou non de déclarer notre commune en situation de catastrophe naturelle.

Happy Paies et Conseils : ses bulletins sont bien notés

Cyrille Zak a créé il y a 10 ans à Vaux-le-Pénil sa société de conseils en ressources humaines pour les entreprises et d'externalisation de la paie. Son entreprise s'est développée sereinement grâce au bouche-à-oreille et à la satisfaction accrue de ses clients.



Il est des entreprises qui font leur bonhomme de chemin dans la discrétion. Happy Paies et Conseils est de celles-là. Depuis maintenant dix ans, son dirigeant Cyrille Zak est le partenaire privilégié des petites et moyennes entreprises, des cabinets d'expertise-comptable et des associations, pour le conseil en droit social et les prestations connexes à commencer par la réalisation des bulletins de paies.

« Nous intervenons dans tous les secteurs d'activités : le BTP, la restauration, le spectacle... pour des sociétés situées principalement sur la région parisienne. Mais grâce à la dématérialisation, nous avons des clients dans tout l'hexagone et même en Martinique ! » explique-t-il. « La majorité de nos clients a entre 1 et 20 salariés. Ils ne possèdent donc pas d'un service de paie en interne et sont satisfaits de pouvoir compter sur notre expertise en termes de conseils, comme sur notre rapidité opérationnelle ».

2 500 fiches de paies mensuelles

Avec pérennité, cet ancien salarié d'un cabinet d'expertise-comptable a su diversifier ses missions. Aujourd'hui, son portefeuille comporte environ 350 clients. Happy Paies & Conseils réalise ainsi 2 500 bulletins de paies chaque mois. « Notre connaissance de la réglementation sociale et la confiance de nos clients sont notre valeur ajoutée » glisse le Pénivauxois.

Une confiance renforcée (!) au moment même où le prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source (PAS) est venu "chatouiller" l'actualité de son activité. « Depuis octobre, les salariés ont eu à disposition une documentation sur le dispositif du PAS, ainsi qu'une préfiguration de son impact sur leurs bulletins de paie. Ce dernier simulait les taux d'imposition appliqués à compter de janvier 2019 selon les informations transmises par le centre des impôts ». Du fait de la mise en place de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui a remplacé et centralisé toutes les déclarations sociales demandées aux entreprises, Cyrille Zak confie que ce changement ne sera pas une révolution dans sa méthodologie et ses missions. « Nous sommes rodés sur les échanges de données avec les organismes sociaux et fiscaux pour les entreprises ».

« En ce qui concerne ce prélèvement, il est surtout important que chaque salarié sache qu'il a la possibilité de déclarer un changement de situation auprès de son centre des impôts afin d'ajuster son taux d'imposition sur son bulletin de paie ». Un conseil bienveillant envers ses clients pour que leurs salariés soient sereins à leur tour... voilà bien ce qui motive Happy Paies et Conseils.

Contact :

cyrille.zak@happypaies.fr
06 11 59 73 64

Ciné-club : "L'Atalante" vendredi 15 février à 20h45



Dans le cadre du cycle "Révisons nos classiques", le Ciné-Club de l'Association de la Ferme des Jeux propose aux cinéphiles de découvrir ou redécouvrir *L'Atalante*, film réalisé par Jean Vigo en 1934 avec à l'affiche l'immense Michel Simon, Louis Lefebvre, Gilles Margaritis, Dita Parlo et Jean Dasté. Le marinier Jean a épousé Juliette, une fille de paysans de l'Oise. Ils vont vivre à bord de leur péniche "L'Atalante" des moments de bonheur et des moments de tristesse. L'équipage se compose d'un mousse et du père Jules, inénarrable personnage qui vit au milieu de ses chats. Mais Juliette, après la rencontre au bal musette d'un jeune camelot, quitte le navire. À bord de "L'Atalante" c'est la consternation jusqu'au moment où Jules s'en mêle. Dernier et unique long métrage de Jean Vigo qui mourut quelques jours après la réalisation du film qu'il ne vit jamais.

Le P'tit Bal EN FAMILLE

**Une initiative du Comité des Fêtes
samedi 9 février dès 15h**

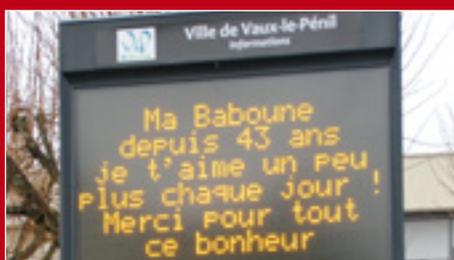
Enfants, parents, grands-parents... Plusieurs générations auront l'occasion de danser et se divertir samedi 9 février à partir de 15h au Manège de la Ferme des Jeux à l'invitation du Comité des Fêtes qui organise une nouvelle édition du "P'tit bal en famille". La partie musicale sera assurée par Didier Lamothe. Pour que la fête soit complète, les enfants sont conviés à venir déguisés. Ils pourront profiter sur place d'un stand maquillage et goûter entre deux tours sur la piste un délicieux goûter.

Entrée : 3 € par personne.
Renseignements au 01 64 10 46 94.

Saint-Valentin : affichez vos sentiments

Pour la 4^e année, la Ville de Vaux-le-Pénil propose aux amoureux de déclarer ou de confirmer leur flamme à l'élu(e) de leur cœur en diffusant le 14 février leurs messages sur les trois panneaux lumineux situés en centre-ville, au Moustier et aux Trois Rodes. Pour ce faire, il suffit d'adresser au service communication (communication@mairie-vaux-le-penil.fr) avant le 8 février un texte ne dépassant pas 7 lignes comptant chacune un maximum de 18 caractères espaces compris et sans nom de famille.

La Ville se réserve le droit de refuser les messages inconvenants ou hors de propos.



L'association des chiens guides d'aveugles a besoin de vous

Implanté à Vaux-le-Pénil depuis 1994, le CIE (Centre Indépendant d'Éducation) est une école de chiens guides. Son objectif ? Elever, éduquer, et remettre les chiens guides aux personnes déficientes visuelles. Elle permet également à certains bénéficiaires de rompre avec l'isolement. Rencontre avec Lucas Granit, chargé de communication et de développement pour le CIE.



L'association travaille selon une méthode d'éducation douce et positive

Aujourd'hui, 60 personnes déficientes visuelles (en France, en Belgique et même en Grèce) ont un chien provenant du CIE. « Depuis sa création, l'association a remis pas moins de 350 chiens, soit 10 à 12 par an. Nous utilisons une large palette de races différentes : Golden Retriever, Labrador, Berger Allemand... dernièrement, nous avons même remis un Rhodesian ridgeback : un chien chasseur de fauve, notamment de lions ! » explique fièrement Lucas. Peu importe la race, une chose est sûre : chaque chien est respecté et traité en tant qu'être. L'association - qui compte 4 éducateurs diplômés et 3 salariés administratifs- travaille selon une méthode d'éducation douce et positive. « Les éducateurs n'imposent rien au chien. Le but est de le faire réfléchir, de l'amener doucement à ce que nous voudrions qu'il fasse. Cela prend plus de temps, mais c'est aussi plus efficace : les acquis ne se perdent pas » témoigne Lucas.

Une école qui se différencie

« Notre école est indépendante, elle n'est pas affiliée à la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles. Cela nous laisse une liberté d'action importante » confie le jeune homme. Tout d'abord, le CIE a fait le choix de ne pas avoir de chenil. Ainsi, le chien est placé en famille d'accueil jusqu'à sa remise, ce qui lui assure une excellente sociabilisation. De plus, les demandeurs de chiens n'ont pas besoin de rentrer dans des cases : « Nous sommes la seule école à avoir des utilisateurs de 75 ans, ou encore des personnes sourdes et aveugles ». Enfin, en plus d'offrir une formation d'éducateurs, l'association propose également une formation qualifiante à l'accueil des personnes déficientes visuelles avec ou sans chien mais également aux méthodes et protocoles de secours. En effet, en France, aucun protocole écrit d'évacuation pour les personnes déficientes visuelles n'existe.



Comment les aider ?

« Notre principale problématique est l'aspect financier. De son arrivée à sa retraite, un chien coûte en moyenne 35000 euros. Aujourd'hui, il nous manque 10000 euros par chien. Les dons (en ligne ou par chèque), minimes soient-ils, sont une aide précieuse » explique Lucas. De plus, l'association recherche constamment de nouvelles familles d'accueil, que ce soit pour l'étape de pré-éducation du chien (partout en Île-de-France, pour l'accueillir 7 jours sur 7 de ses 2 mois à ses 12 mois) ou pour l'étape d'éducation (dans les secteurs de Nangis, Bailly-Romainvilliers, Coulommiers, Val d'Yerres, pour l'accueillir le soir et les weekends pour une durée de 6 à 8 mois). Enfin, il est possible de devenir bénévole (aider pour les actions de communication, tenir les stands, participer aux événements...). « Tout le monde, de 18 à 78 ans, peut nous aider. Nous comptons sur vous ! » conclue positivement Lucas.

Contact

CIE Chiens guides d'aveugles - 629 Rue d'Égrefin - 77000 Vaux-le-Pénil
Tél : +33 (0)1 74 82 57 64
Mail : contact@chienguide-cie.fr
Internet : www.chienguide-cie.fr

L'eau, un bien commun en danger !

Une conférence de Jacques Dérognat le 5 février au Manège de la Ferme des Jeux



À l'invitation du cercle Condorcet de Seine-et-Marne, Jacques Dérognat, professeur agrégé de génie civil et spécialiste du développement durable, animera une conférence débat mardi 5 février à 20h30 au Manège de la Ferme des Jeux sur le thème "L'eau, un bien commun en danger !" En 1974, le premier candidat écologiste à une élection présidentielle, René Dumont, prédisait sans être entendu que l'eau deviendrait un bien rare et précieux. Une conviction qui, réchauffement climatique, pollutions en tous genres et accroissement de la population mondiale oblige, prend corps année après année.

Entrée libre. Renseignements au 06 72 95 31 08.

Enfants au spectacle



Permettre à chaque élève des écoles maternelles et élémentaires de Vaux-le-Pénil d'assister à un spectacle vivant à la Ferme des Jeux durant l'année scolaire, telle est l'ambition affichée et atteinte depuis plusieurs années par le service culturel de la Ville. Jeudi 24 janvier, ils étaient près de 270 à découvrir et applaudir *Un Mouton dans mon pull*, une création pleine de poésie du Théâtre "T" destinée aux enfants de petite et moyenne section. Le tour des plus grands viendra dans les mois qui viennent : le 18 avril, les grandes sections, CP et CE1 assisteront à *Tout allait bien quand quelque chose de bizarre arriva*, proposé par la compagnie Grizzli tandis que les 13 et 14 juin, les CE2, CM1 et CM2 se rendront à la Grange pour *Cœur cousu*, un spectacle de la compagnie De fil et d'os, prix du public au festival off d'Avignon en 2016.

Merci à Pierre Herrero, homme de convictions et d'engagement au service de Vaux-le-Pénil

Nous, élus du groupe majoritaire "Se rassembler pour Vaux-le-Pénil", voulons saluer l'engagement remarquable dont Pierre Herrero fait montre depuis 18 ans au service des Pénivauxois.

Homme de convictions, républicain engagé, travailleur acharné - trop peut-être -, il n'a compté ni son temps, ni ses efforts pour honorer chaque jour la confiance placée en lui et en l'équipe à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir.

Ne souhaitant pas se représenter en 2020 et éprouvé par tant d'années de vie professionnelle et politique intenses, il a décidé de passer le flambeau afin que son successeur puisse se préparer dès à présent à acquiescer toute l'expérience requise pour exercer le mandat de maire. Nous comprenons et respectons cette décision mûrement réfléchie.

Durant son mandat de maire, il a su préserver la qualité du service public dans notre ville et impulser avec le plein soutien des élus et des services municipaux des politiques volontaristes dans de nombreux domaines, à l'exemple du "Plan école", de l'amélioration de la sécurité routière, de la rénovation des bâtiments ou encore du déploiement de nombreuses initiatives associatives et intergénérationnelles.

De même, en tant que vice-président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, il a su par son engagement et la force de ses arguments contribuer à ce que Vaux-le-Pénil soit respectée et écoutée.

Pierre Herrero demeure conseiller municipal. À ce titre, nous continuerons de bénéficier de ses conseils et de son expérience. Comme lui, nous apporterons notre soutien à Henri de Meyrignac pour le remplacer, et poursuivre l'action de la majorité municipale pour le développement de Vaux-le-Pénil et le bien-être de ses habitants.

Anselme Malmassari, premier adjoint au maire pour le groupe "Se rassembler pour Vaux-le-Pénil".

Usure ? Fatigue ? Découragement ?

49% : Selon une étude du Cevipof* publiée en novembre 2018, c'est le pourcentage des maires qui ne comptent pas se représenter aux prochaines élections municipales de 2020. Un pourcentage qui varie selon la taille des villes (plus elle est grande, plus le maire veut continuer).

53% : C'est le pourcentage des Français qui font confiance à leur maire selon le même organisme (janvier 2018). L'institution municipale arrive en tête devant l'institution présidentielle (33%), l'Union Européenne (32%) et le Parlement (29%).

955 : C'est le nombre de maires ayant démissionné entre leur élection en 2014 et la fin juin 2018. Ce chiffre a déjà augmenté avec le départ de Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil depuis 2012.

Si d'après Cevipof, les raisons de ce malaise peuvent être personnelles (caractère chronophage de la fonction, vie professionnelle et familiale, impression d'avoir rempli son devoir civique...), elles sont aussi politiques (difficultés à satisfaire les demandes des administrés, manque de moyens financiers après les multiples coupes budgétaires aux collectivités, sentiment de dépossSESSION face aux intercommunalités...).

Le maire et l'ensemble des conseillers municipaux constituent le cœur de la vie démocratique de notre pays. La gestion d'une ville est une tâche exigeante et insuffisamment reconnue, parfois même dévalorisée. Il faudrait mettre en place un statut de l'élu local qui permettrait ainsi à tous de s'engager pleinement dans la vie municipale.

Ainsi, après avoir étranglé financièrement les collectivités territoriales et contribué à aviver le malaise des maires (à l'instar de celui de notre population), le président Macron, en difficultés face à un grand nombre de citoyennes et citoyens, sollicite les élus pour l'organisation du "grand débat national" affirmant qu'il sera sans tabou mais dont il a déjà donné la liste de ce qui ne bougera pas ! Pas sûr que cela suffise pour remédier à la crise profonde qui traverse tout le pays, du simple citoyen aux élus !

*Cevipof : Centre de recherches politiques de Sciences Po

Patricia Rouchon, Jean-Louis Masson
"Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire",
groupe soutenu par le PCF.

Les français trop bêtes ?

Pour un Président de la République qui a « tant heurté » les Français, après les coups de menton, le mea culpa, les primes... Comme cela n'a pas fonctionné, le Président de la République est contraint au GRAND DÉBAT NATIONAL tant la fracture avec les Français est forte, il les a heurtés par des décisions unilatérales, par un style « perçu » maladroit et méprisant, par l'échec de toutes les tentatives pour éteindre le feu, l'incendie qu'il a lui-même allumé au travers de mesures à 80 km/h, qui a été un DÉTONATEUR ; l'augmentation des taxes sur les carburants, CSG, etc.

- Débattre avec des maires dans un espace clos est une chose.

- Par contre CONVAINCRE LES FRANÇAIS en est une autre.

Il faudra qu'Emmanuel MACRON administre la preuve qu'il a réellement entendu le malaise des territoires et des Maires. Ceux là même, qu'un de ses ministres a orchestré la dénonciation des élus.

- Si l'on apportait des réponses plus rapides et plus efficaces aux Français, la RECONSIDÉRATION des élus s'en trouverait améliorée.

Clodi Pratola, Chantal Baranès, Lionel Dussidour,
Marie-Françoise Cheylan et Gérard Bordeaux.
"Un Nouvel élan pour Vaux-le-Pénil".

État civil

Naissances

Décembre 2018

- ▶ Eden CHALLA né le 12 décembre 2018
- ▶ Ana, Candice, Livia BREUGNET DA COSTA née le 13 décembre 2018
- ▶ Imrane NHAJI né le 14 décembre 2018
- ▶ Hugo, Alain, Laurent, Elie VERPILLAT né le 26 décembre 2018
- ▶ Wissem KSONTINI MAZIN né le 28 décembre 2018

Janvier 2019

- ▶ Nolan, Jean, Serge ROUMIER né le 9 janvier 2019

Mariages

Décembre 2018

- ▶ Anne GREGOIRE et Steven HASSENPLUG mariés le 21 décembre 2018

Janvier 2019

- ▶ Samuel ELIAS et Bryan CHÉVREMONT mariés le 12 janvier 2019

Décès

Décembre 2018

- ▶ M^{me} Solange, Louise, Raymonde CHALAT, veuve HONDERLICK, décédée le 8 décembre 2018
- ▶ M. Henri PICARD décédé le 18 décembre 2018
- ▶ M^{me} Marcelle, Éliane PIERROT, veuve MARLES, décédée le 19 décembre 2018
- ▶ M. Marcel, Charles QUIGNON décédé le 19 décembre 2018
- ▶ M. Marc, Camille, Louis DUMONT décédé le 28 décembre 2018

Assemblée générale du Comité de Jumelage

L'assemblée générale du Comité de Jumelage aura lieu samedi 16 février à 18h30 à la Maison des Associations. L'assemblée générale est un évènement statutaire annuel pour toute association. Pour le Comité de Jumelage de Vaux, c'est aussi l'occasion d'un rassemblement convivial où sont évoqués les évènements passés et les projets pour l'année qui débute. Venez vous informer sans engagement, même si vous n'êtes pas encore adhérent. Un apéritif vous sera offert et vous pourrez aussi (mais sur réservation) participer au dîner, agrémenté d'une animation musicale (avec les "Ballochiers").

Renseignements : 07 70 46 36 76



EXPOSITION

Du 28 janvier au 20 février
"Chasseur de brume - une promenade au cœur des nuages"

L'Arcature

Photographies de Yannick Cordemy.
 Renseignements : 01 64 71 51 46



Mardi 5 février à 20h30

"L'eau : un bien commun en danger !" par Jacques Derognat (p.6)

Manège de la Ferme des Jeux
 Conférence-débat du cercle Condorcet de Seine-et-Marne
 Entrée libre - Renseignements : 06 72 95 31 08

Mercredi 6 février de 17h à 18h

Cyber'Âges

L'Arcature
 Renseignements : 01 64 71 51 46

Jeudi 7 février à 20h30

Impro AI Dente avec la Ligue d'Improvisation de Seine-et-Marne (LISM)

Petit Théâtre de la Ferme des Jeux
 Renseignements : 06 95 85 96 37

ÉVÈNEMENT

Samedi 9 février de 15h à 18h

"Le P'tit bal en famille"

Manège de la Ferme des Jeux

Organisé par le Comité des Fêtes
 Renseignements : 01 64 10 46 94



Samedi 9 février dès 18h30

Super Loto

La Buissonnière
 Organisé par le club de football de Vaux-le-Pénil
 Renseignements : 06 08 70 47 60

Samedi 9 et dimanche 10 février de 10h à 18h

Saint-Valentin des animaux

Refuge de la SPA - Les Prés Neufs
 Renseignements : 01 60 56 54 60

Dimanche 10 février à 16h30

Mini-concert de la Chorale Chanterelle

Maison des Associations
 Renseignements : 01 64 10 46 94

Mercredi 13 février le matin

Rose de la Saint-Valentin offerte par le service intergénération

L'Arcature
 Renseignements : 01 64 71 51 46

THÉÂTRE

Jeudi 14 février

"Le débat, 1988 : Chirac/Mitterrand"



COMPLET

Vendredi 15 février à 20h

Grand débat national : réunion publique (p.4)

Manège de la Ferme des Jeux
 Renseignements : 01 64 71 51 03

MUSIQUE

Vendredi 15 février à 20h30

Concert des ensembles
des 3 Conservatoires de musique

La Buissonnière
 Renseignements : 01 64 71 51 28



CINÉ-CLUB

Vendredi 15 février à 20h45

"L'Atalante" (p.5)

Cinéma de la Ferme des Jeux

Comédie dramatique/France/1934/1h27
De Jean Vigo. Avec Michel Simon, Louis Lefebvre...

Renseignements : 01 64 71 91 28

Dans le cadre du cycle "Révisons nos classiques" en partenariat avec l'Association de la Ferme des Jeux.



Samedi 16 février de 9h à 13h

Portes ouvertes et forum de l'orientation post BAC

Lycée Simone Signoret
 Renseignements : 01 60 68 24 64

Samedi 16 février à 10h30

Café-histoire : "Maximilien Robespierre, portrait d'un célèbre inconnu"

L'Arcature
 Conférence animée par Julien Guérin, professeur d'histoire et auteur.
 Inscriptions : assofermedesjeux@gmail.com
 Renseignements : 01 64 71 51 46

Dimanche 17 février à 13h30

Loto de la LSR Vaux

Maison des Associations
 Renseignements : 01 64 52 57 78 / 06 87 26 24 54

Jeudi 21 février à 20h

Conseil municipal : Débat d'Orientation Budgétaire

Maison des Associations
 Renseignements : 01 64 71 51 02

Dimanche 3 mars à partir de 11h30 - Début des jeux à 14h

Loto du Lion's Club

La Buissonnière
 Renseignements et inscriptions : 07 81 20 26 87
lionsloto77@gmail.com / www.facebook.com/lionsclubmelunvaldeseine

Samedi 9 mars de 10h à 15h

Don du sang

Maison des Associations - Renseignements : 06 85 87 94 52



Samedi 9 mars de 10h à 11h30

Café des aidants :

"Comment faire avec la nouvelle personnalité de notre proche ?"

L'Arcature
 Renseignements : 01 64 71 51 46

Reflots
 Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Février 2019



Le magazine de l'information municipale :
 01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Anselme Malmassari.

Rédacteur en chef : Fabrice Boulard / **Comité de rédaction :** Sylvie Demasse, Yann Linard, Morgane Girolet, Arnaud Michel et Fabrice Boulard / **Conception, maquette :** Aurélie Robin **Impression :** Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97.
©Photos : service communication, Bernard Hup, Adobe Stock, Leonore Mercier, DR.
 Ce magazine est imprimé en 4 900 exemplaires sur papier recyclé. **Pour nous contacter :**
communication@mairie-vaux-le-penil.fr